

Formation

Prévention du risque routier

Durée :

Une demi-journée par groupe

Effectif :

Groupe de 5 à 12 participants

Public :

Tout le personnel de l'entreprise

Pré-requis :

Aucun

Objectifs :

- Sensibiliser le personnel de l'entreprise sur les risques routiers.
- Promouvoir la sécurité dans la pratique au quotidien.
- Sensibiliser au respect des différentes procédures et à la conduite à tenir en cas d'accidents ou d'incidents.
- Savoir assurer sa propre sécurité et celle de son entourage.

Moyens pédagogiques :

Exposé + documentation

Formateur :

Personnel maîtrisant les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations.

Formation Théorique

Présentation du cours

Au niveau national

- Organisation ministérielle et acteurs de la sécurité

Accidentologie

- Statistiques
- Notion de sur-risques
- Coût des accidents

Alcool

- Alcool et gravité des accidents
- Absorption et élimination
- Sanctions encourues
- Mesure du taux d'alcoolémie

Vitesse

- La distance d'arrêt
- Vitesse et perception visuelle

Protection au choc

- Vitesse et choc
- Équivalence entre chocs
- Efficacité de la ceinture, du casque et des dispositifs pour enfants

Vigilance et Fatigue

Le risque routier dans l'entreprise

- Le déplacement professionnel
- Le déplacement domicile - travail
- Le plan de circulation
- Le plan d'action sécurité routière

Questions diverses / Débats

Évaluation

Une attestation sera délivrée à toute personne qui aura suivi la formation d'une façon active et participative.